

Rapport annuel 2019-2020



COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES



Table des matières

3	Mot de la directrice générale	11	Faits saillants	20	Gestion et contrôle des effectifs
4	Gouvernance scolaire	13	Rapport des activités culturelles	21	Tableau compilation intimidation-violence
5	Bilan du CCSÉHDAA	14	Centre de formation générale des adultes et de formation professionnelle	22	Investissements et travaux majeurs
6	Bilan du Comité de parents	16	Objectifs du PEVR	23	Répartition des services éducatifs
8	Rapport de la protectrice de l'élève	18	États financiers		
9	Mission, vision, valeurs et enjeux				
10	Portrait de notre Commission scolaire				

Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
1419, chemin de l'Étang-du-Nord, L'Étang du Nord (Québec) G4T 3B9
Téléphone : 418 986-5511
Télécopieur : 418 986-3552
csdesiles.qc.ca

Rédaction et coordination :
Direction générale

Mot de la directrice générale

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2019-2020 de la Commission scolaire des Îles, devenue depuis juin 2020 le Centre de services scolaire des Îles. Cette deuxième année de la mise en œuvre de notre Plan d'engagement vers la réussite fut particulière à bien des égards, mais cela n'a pas empêché nos écoles et notre centre de réaliser leur mission éducative et d'accompagner chaque élève, jeune et adulte, vers la réussite. En effet, vous constaterez à la lecture de ce rapport que nos établissements ne cessent d'innover et sont toujours en quête d'excellence pour assurer le développement optimal des compétences, tant chez nos employés que chez nos élèves.

Bien que nous ne puissions encore mesurer précisément les impacts de la pandémie sur la persévérance et la réussite scolaire des élèves, nous sommes déjà dans l'action pour minimiser ses effets négatifs. Reconnaissons toutefois que la COVID-19 a mis en lumière des aspects positifs de notre organisation. En effet, notre capacité d'adaptation a été mise à l'épreuve et nous avons dû faire preuve d'agilité pour répondre rapidement aux consignes édictées selon l'évolution de la situation. Le virage technologique que nous avons déjà amorcé s'est accéléré, le travail collaboratif sur lequel nous avons mis l'accent au cours des dernières années et la bienveillance que nous avons prônée à l'égard des plus grands comme des plus petits se sont avérés des atouts et des piliers sur lesquels nous nous sommes appuyés pour traverser cette période trouble.

Nous souhaitons remercier les artisans du succès que nous connaissons : nos employés, les parents, nos partenaires et les élèves. Sans eux, les défis rencontrés auraient été encore plus grands.

L'année 2019-2020 passera à l'histoire puisqu'elle marque la fin du mandat des élus scolaires et d'un modèle de gouvernance qui, rappelons-le, était en place depuis près de 50 ans. Nous tenons donc à adresser un merci particulier et de chaleureuses salutations à chacun des membres du Conseil des commissaires pour leur contribution exceptionnelle au développement de notre organisation, pour le mieux-être et la réussite de nos élèves et de la communauté dans son ensemble. Comme toutes les femmes et les hommes engagés en politique scolaire qui les ont précédés, ils ont agi avec diligence et professionnalisme pour assurer une éducation de qualité sur notre territoire. Nous leur en serons toujours reconnaissants.

C'est avec enthousiasme et optimisme que nous anticipons l'avenir. Nous sommes plus que jamais outillés pour évoluer dans un contexte changeant, sans perdre de vue l'essentiel, les éléments fondamentaux de notre mission : assurer une éducation de qualité, en faire la promotion, veiller à la réussite des élèves, assurer l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation de la population et participer activement au développement social, culturel et économique de notre milieu.



Brigitte Aucoin

Brigitte Aucoin
Directrice générale

Gouvernance scolaire

Le Conseil des commissaires représente l'instance supérieure de la Commission scolaire des Îles et en assume la gouvernance. Il adopte les politiques, les règlements, et prend toutes les décisions qui lui permettent de bien exercer sa mission; c'est également le Conseil, représenté par sa présidente, qui rend compte au ministre de l'Éducation et à la population, de l'administration de la Commission scolaire des Îles et des services offerts.

Les commissaires se sont donné un code d'éthique afin d'encadrer leurs pratiques. Ce document, de même que l'ensemble des politiques et règlements de la Commission scolaire des Îles, est accessible au csdesiles.qc.ca dans la section *Commissaires - Politiques* (regroupées par service). Au cours de la dernière année, aucune situation particulière ou manquement n'a eu à être traité par le Comité de gouvernance et d'éthique, chargé d'en assurer la bonne garde.

En 2019-2020, la Commission scolaire a reçu et traité seize demandes d'accès à l'information.

Enfin, les réunions des commissaires sont publiques et les procès-verbaux sont disponibles en ligne dès le lendemain de leur adoption. Tous les procès-verbaux, de 1972 à aujourd'hui, sont disponibles au grand public.



Bernard Richard
CÉS * 1



Jules Richard **
CÉS 2



Isabelle Cummings
CÉS 3



Sylvain Vigneau **
CÉS 4



Annie Vigneau
CÉS 6



Sony Cormier **
CÉS 7



Huguette Reid **
CÉS 8



Jean Cormier **
Commissaire-parent (ÉHDAA)



Francine Cyr **
Présidente



Marlène Chiasson
Commissaire-parent (secondaire)



Joël Cummings
Commissaire-parent (primaire)

* CÉS : Circonscription électorale scolaire

** Membre du comité exécutif

CÉS 5 : Poste vacant

Présidences des conseils d'établissement

Centrale	Sophie Arseneau
Stella-Maris	Joël Cummings
Aux Iris	Sara Vigneau
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Nadia Bénard
Saint-Pierre	Dany Deraspe
Polyvalente des Îles	Jean-Hugues Robert
CFA-FP	Cindy Gagné

Bilan du CCSÉHDAA

Si je commençais par vous dire MERCI.

Ce mot pour vous exprimer ma gratitude de l'année qui vient de se terminer. Merci de m'avoir fait confiance à titre de présidente. Merci parce que – en dépit des circonstances d'une pandémie mondiale qui nous a tous placés devant l'inconnu – le Comité a su poursuivre sa route.

Le **CCSÉHDAA** est un comité consultatif de la Commission scolaire des Îles, bientôt appelée le Centre de services scolaire des Îles. Consultatif signifie que nous sommes aussi les yeux et la parole de nos jeunes et que notre voix et notre regard sur l'éducation appuient le meilleur fonctionnement pour nos jeunes des Îles.

Nous pouvons être fiers d'avoir si bien suivi nos recommandations concernant les plans d'intervention qui donnaient suite au sondage de l'année précédente, venant mettre en lumière certaines lacunes dans l'ensemble du processus des plans d'intervention.

De plus, nos efforts afin de faire avancer le site web du CCSÉHDAA, qui se veut un aide-mémoire pour les parents ayant un élève avec besoins particuliers, ont été récompensés en mettant en circulation la plateforme web CCSÉHDAA. Merci au sous-comité pour son effort soutenu dans cette démarche ainsi qu'à notre ressource numérique faisant partie de notre comité.

Si je peux me permettre, un merci spécial à Jean Cormier pour ses efforts soutenus des dernières années et sa rigueur dans ce projet et bien d'autres.

L'acronyme **ÉHDAA** désigne « *élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* ». On regroupe généralement ces élèves de la façon suivante :

- les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (comprend entre autres les élèves désignés à risque du fait qu'ils manifestent des caractéristiques qui laissent entrevoir des risques d'échec scolaire);
- les élèves manifestant des troubles graves de comportement;
- les élèves handicapés.

LE COMITÉ

Le CCSÉHDAA des Îles a tenu cinq réunions durant l'année scolaire 2019-2020, dont deux qui se sont tenues par vidéoconférence.

Tel que prévu par la Loi sur l'instruction publique, le Comité a été informé et consulté sur l'organisation des services éducatifs aux ÉHDAA et a réalisé certaines actions mentionnées plus haut.

Voici la composition du Comité pour l'année 2019-2020 :

Marie-Ève Bourque, parent et présidente

Caroline Clark, parent

Jean Cormier, parent

Sonia Aucoin, parent

Annie Arseneau, parent

Lucien Cyr, parent

Nadia Longuépée, parent

Ian Deslongchamps, conseiller pédagogique et représentant des professionnels

Sara Martinet, représentante d'un organisme du milieu – CISSS des Îles

Annick Nadeau, direction au secondaire

Martine Vigneau, technicienne en éducation spécialisée et représentante du personnel de soutien

Annabelle Arseneau, représentante des enseignants

Joël Lapierre, coordonnateur des services éducatifs (représente la CS, mais sans droit de vote).



Marie-Ève Bourque
Présidente du CCSÉHDAA

Le Comité est donc formé de douze personnes, dont six parents et un substitut, ainsi que quatre membres du personnel du Centre de services scolaire, un représentant du CISSS des Îles et un représentant de la CS (sans droit de vote). Le Comité s'est doté de lignes directrices sur lesquelles il a davantage travaillé durant toute l'année.

Nous n'avons pas eu la chance de pouvoir participer à certains événements organisés par la FCPQ en raison de la Covid-19. Nous nous reprendrons dès que possible.

Enfin, j'aimerais vous dire que votre participation durant l'année 2019-2020 nous permet d'entrevoir les prochaines années positivement et que, comme parent ou personnel du Centre de services scolaire des Îles, nous avons tous un rôle à jouer. C'est par la force du groupe que nous pouvons rendre meilleur l'apprentissage de nos jeunes et viser la réussite de tous

Bilan du Comité de parents

LES DÉFIS DU COMITÉ DE PARENTS SONT :

Promouvoir la participation des parents

Les responsabilités attribuées au Comité de parents par le législateur sont importantes. En plus d'être une instance de consultation incontournable pour la Commission scolaire, le Comité de parents a la responsabilité de développer et de favoriser la participation des parents. À cette fin, ses actions se situent sur trois plans différents :

Promouvoir la participation de tous à l'éducation

Sensibiliser les parents aux activités de la Commission scolaire

Désigner les parents qui participent aux divers comités formés par la Commission scolaire

Exercer pleinement son pouvoir d'influence

Émettre l'avis des parents sur le fonctionnement de la Commission scolaire

Exprimer les besoins des parents

Et agir comme consultant auprès de la Commission scolaire

Au nom des membres du Comité de parents, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2019-2020 du Comité de parents de la Commission scolaire des Îles.

Le Comité de parents de la Commission scolaire des Îles est composé exclusivement de parents : un représentant de chaque école primaire, un représentant du secondaire et un représentant du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA).

Membres du Comité de parents

Jean Cormier, président	CCSÉHDAA
Joël Cummings, vice-président et trésorier	Stella-Maris
Nathalie Bourgeois	Aux Iris
Steeve Boudreau	Centrale
Katia Éloquin	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
Dany Déraspe	Saint-Pierre
Marlène Chiasson	Polyvalente des Îles

Le Comité de parents constitue la seule structure scolaire permanente vouée à la défense des intérêts des parents, à l'expression de leurs besoins et à la promotion de leur participation.

Nous avons tenu huit rencontres régulières et une rencontre extraordinaire au cours de la dernière année scolaire. Madame Brigitte Aucoin, directrice générale de la Commission scolaire des Îles, fut invitée à assister à toutes nos réunions afin de nous informer et de nous consulter sur divers sujets. Afin de respecter les recommandations de la Direction de la santé publique et appliquer les mesures de distanciation physique, deux des neuf rencontres ont été tenues à l'aide de l'application Zoom.

Bilan du Comité de parents (suite)

Le monde de l'éducation n'aura jamais été aussi chamboulé que cette année. Tout d'abord, l'année a débuté avec le dépôt du projet de loi 40, loi modifiant principalement l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire. Ce projet de loi, qui fut adopté sous bâillon le 8 février 2020 par la Coalition Avenir Québec, mettait fin aux élections scolaires et transformait ainsi les commissions scolaires francophones en centres de services scolaires. Ces centres de services seront administrés par un conseil d'administration composé de bénévoles (parents, membres du personnel et membres de la communauté).

En mars, fermeture temporaire des écoles pour une durée indéterminée à cause de la crise du coronavirus (COVID-19). Ensuite, mise en place d'une plateforme web pour les enfants et les parents « L'école ouverte », afin de favoriser la continuité des apprentissages des élèves. L'école à la maison non obligatoire, puis rectification, obligatoire pour tous. En mai, retour en classe graduel pour le primaire seulement, tandis que les établissements secondaires demeurent fermés jusqu'en septembre. Finalement, en raison de la crise sanitaire, modifications apportées aux régimes pédagogiques, notamment des modifications réglementaires relatives au bulletin scolaire du préscolaire, du primaire et du secondaire.

Pour la prochaine rentrée scolaire, nous devons :

- porter une attention sur le plan de match du gouvernement;
- informer les parents engagés dans les instances du milieu scolaire qu'ils auront également l'opportunité de participer à la mise en place des premiers conseils d'administration des centres de services scolaires, en collaboration avec les acteurs du milieu de l'éducation.

L'engagement parental en éducation, c'est prendre une part active dans des décisions qui auront un impact sur l'école publique et sur tous les élèves. Que ce soit au niveau du conseil d'établissement ou du Comité de parents, les parents ont leur mot à dire sur l'avenir de l'éducation au Québec. S'impliquer dans les instances de participation parentale du milieu scolaire, c'est une expérience valorisante qui commence à l'assemblée annuelle des parents dans chaque école publique du Québec !

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier tous les parents qui s'impliquent dans les divers comités de la Commission scolaire (conseil d'établissement, organisme de participation des parents, etc.) ainsi que les membres du Comité de parents pour leur appui et leur support au cours de la dernière année. Chers parents, poursuivez votre implication tout en favorisant la réussite éducative de tous les élèves.



J. Cormier
Jean Cormier

Président du Comité de parents
Commission scolaire des îles

Rapport de la protectrice de l'élève

Au début de cette première année de mandat à titre de protectrice de l'élève, nous avons d'abord eu le privilège de faire une tournée des écoles lors des assemblées générales de parents. Nous y avons présenté notre rôle et la procédure d'examen des plaintes en vigueur à la Commission scolaire des Îles. Nous avons été à même de constater la forte participation des parents et leur implication en divers comités, ce qui est assurément précieux dans le parcours scolaire des élèves.

En vertu de la Loi sur l'instruction publique, la protectrice de l'élève doit transmettre annuellement à la commission scolaire, un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes reçues, la nature des correctifs recommandés ainsi que ceux qui ont été retenus par le Conseil des commissaires.

Au cours de l'année 2019-2020, outre quelques demandes d'informations, nous avons reçu une seule plainte formelle, laquelle avait trait au respect de l'obligation de fréquentation scolaire. La plainte, après enquête et analyse, a été accueillie et des recommandations ont été présentées au Conseil des commissaires, dans le but d'assurer un suivi plus serré des absences pour les élèves de niveau primaire.

Nous avons suggéré une procédure de suivi des absences qui comprend :

- une communication quotidienne avec les parents qui n'ont pas motivé valablement l'absence de leur enfant;
- un registre distinct faisant état du cumul des absences non motivées de chaque élève;
- un nombre précis d'absences répétées et non motivées à partir duquel des interventions doivent être faites par la direction, ou par une personne désignée par elle, auprès des deux parents et de l'élève;
- un avis formel adressé aux deux parents, et à chacun d'eux s'ils vivent séparément, lorsque la fréquence des absences non motivées dépasse le seuil prévu à la procédure;
- un avis écrit formel expédié aux parents avant tout signalement à la Direction de la protection de la jeunesse, lorsque les interventions ne règlent pas le problème d'absentéisme de l'élève.

Ces recommandations ont reçu un accueil positif de la part des commissaires et elles ont toutes été mises en place par la suite. En février 2020, la Politique sur l'admission, l'inscription et la fréquentation scolaire a été mise à jour et adoptée, notamment pour y apporter les modifications découlant de nos recommandations.

En terminant, nous voulons souligner la bonne collaboration et l'ouverture d'esprit de tous les intervenants, ce qui a pour effet de faciliter grandement notre travail. La volonté manifeste, tant des parents que des membres du personnel et de la direction de la Commission scolaire des Îles, d'agir dans le meilleur intérêt des élèves constitue assurément un atout en faveur de la réussite académique des jeunes Madeliniennes et Madelinots.



Me Laure Lapierre
Protectrice de l'élève

La mission

Organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et s'assurer de leur qualité;

Veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population;

Promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire;

Contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

La vision

La Commission scolaire des Îles se veut une communauté éducative en action et bienveillante, qui croit en la réussite éducative de chaque élève, jeune ou adulte. Ainsi, elle privilégie la mise en oeuvre des meilleures pratiques pédagogiques et de gestion, dans une dynamique de collaboration et de responsabilité partagée. Ouverte à l'innovation et à la créativité, elle prépare les élèves à relever les défis du 21^e siècle.

Les valeurs

Parce que chaque élève est important, peut réussir et a droit à tous nos égards, nous valorisons le **respect** et la **rigueur**;

Parce que chaque élève et chaque milieu peuvent avoir accès aux services offerts, nous valorisons l'**équité**;

Parce que la réussite est une responsabilité collective, nous valorisons l'**ouverture** et la **collaboration**.

Les enjeux

- Réussite des garçons et des élèves HDAA;
- Dépistage précoce et interventions rapides, adaptées aux besoins;
- Plus grande maîtrise des compétences en lecture, écriture et mathématique;
- Vie scolaire stimulante et active;
- Saines habitudes de vie pour une meilleure réussite scolaire;
- Collaboration des parents et de la communauté;
- Interventions professionnelles de qualité dans un contexte d'approches collaboratives;
- Vision partagée et mobilisatrice.

Portrait de notre Commission scolaire

81,4 %*

Taux de diplomation
Dix-huitième rang au Québec !
* Diplomation 7 ans, juin 2019

Soutien des technologies à l'apprentissage et à la réussite de nos élèves

Clientèle scolaire : 1 293

La Commission scolaire des Îles compte cinq écoles primaires, une école secondaire et un centre de formation des adultes (formation générale des adultes et formation professionnelle). Ses écoles offrent des services à l'ensemble des élèves francophones du territoire. Son centre administratif est adjacent à l'école secondaire.

NOMBRE D'ÉLÈVES

Passe-partout et préscolaire 4 ans	76
Préscolaire 5 ans	87
Primaire	536
Secondaire	424
FGA	66
FP	104

FGA et FP

NOMBRE D'ÉLÈVES ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)

	FGA (SCT)	FP
2018-2019	18,37	53,35
2019-2020	16,83	49,87

1 ETP = 1 équivalent temps plein à 900 h
SCT = Sanction

MOYENS TECHNOLOGIQUES POUR SOUTENIR LA RÉUSSITE

Accompagnement des enseignants sur les pratiques efficaces en matière de pédagogotechnologies, notamment la programmation-robotique, l'utilisation des outils d'éveil à la littératie et numératie au préscolaire, de lecture et d'écriture au primaire et au secondaire et utilisation des aides technologiques requises pour les élèves en difficultés d'apprentissage.

Ratio minimal de 2 élèves par outil technologique disponible par école.



Primaire – Selon les priorités établies au Projet éducatif de chaque école, poursuite des rencontres collaboratives des communautés d'apprentissage (CA) d'enseignants portant sur l'enseignement de la citoyenneté numérique et de la netiquette.

Animation d'ateliers sur la citoyenneté numérique en classe, 2^e et 3^e cycles du primaire et secondaire.

Sondage au secondaire sur l'utilisation des médias sociaux.

Parents – Début d'une série de conférences sur la gestion du temps d'écran et des médias sociaux.

École Aux Iris – Réalisation d'une vidéo de sensibilisation aux saines habitudes de vie, notamment la gestion du temps d'écran et du sommeil, par les élèves du 3^e cycle.

Services de garde :

Centrale	517
NDSC	15
Saint-Pierre	223
Stella-Maris	124
Aux Iris	54

Répartition du personnel en %

Cadres	4 %
Enseignants	48 %
Professionnels	8 %
Personnel de soutien administratif et services directs aux élèves	32 %
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	8 %

Faits saillants

LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES DANS LES ÉCOLES Une vie scolaire stimulante et active

La mise en place d'activités culturelles et sportives sous forme de sorties à l'extérieur des écoles et d'ateliers culturels sont des pratiques éducatives et pédagogiques efficaces qui favorisent une vie sociale stimulante et active.

Les sorties culturelles couvrent différentes disciplines artistiques et genres littéraires (musées, théâtre, musique, danse, humour, cinéma, site historique, etc.).



Danser sous le soleil, 80 ateliers de danse de mai à juin 2020



École Stella-Maris



Faits saillants (suite)

Parlement
étudiant actif
Polyvalente



Midis GÉNIE EN HERBE
très populaires
Polyvalente



École Aux Iris

100 %

des élèves
participent au
projet



Petits cuistots 2019-2020

37 groupes se sont inscrits, sur une possibilité de 38, mais dès la deuxième thématique, le dernier groupe s'est rallié, ce qui fait que, pour une première fois dans l'histoire des Petits cuistots aux Îles, 100 % des élèves des écoles francophones des Îles ont pu participer aux ateliers.

79 ateliers se sont déroulés du 5 novembre 2019 au 13 mars 2020

(63 ont dû être annulés à cause de la crise sanitaire)

3 animations adaptées aux élèves du groupe de Maternelle 4 ans ont été réalisées

Voici les liens vers les trois caspules vidéo publiées en avril, mai et juin 2020 :



Les quesadillas : https://www.youtube.com/watch?v=ss_swb3KLEI

Les crêpes dodues : https://www.youtube.com/watch?v=my_elZwwR88&t=17s

Les pâtes au pesto : <https://youtu.be/KSj5Ada2QKg>

Rapport des activités culturelles

(une activité culturelle correspond à un atelier ou à une sortie avec un groupe d'élèves)

Ateliers culturels à l'école :

Avec un artiste : 64 ateliers au secteur des jeunes

Avec un organisme culturel : 100 ateliers aux secteurs des jeunes et des adultes

Sorties scolaires en milieu culturel :

27 sorties au secteur des jeunes

2 sorties au secteur des adultes

Nombre d'activités
culturelles réalisées

» 193

Ateliers et spectacles en partenariat avec le Vieux Treuil

Primaire et secondaire

À travers mes yeux (Bouge de là) - maternelle et 1^{er} cycle, novembre 2019

Ripopée (Théâtre L'Aubergine) - 2^e cycle du primaire, mai 2020 (annulé en raison de la pandémie)

Tristan Demers | On dessine ! - 3^e cycle du primaire et 1^{er} cycle du secondaire, décembre 2019

Qwartz - 2^e cycle du secondaire, novembre 2019

David Goudreault, slameur - 2^e cycle du secondaire, novembre 2019

Centre de formation des adultes

L'année écourtée aura eu un impact certain sur la programmation culturelle des élèves du Centre de formation des adultes. Les élèves de la FGA auront cependant pu avoir accès à un atelier offert par la conteuse *Nadine Walsh*, à l'automne 2019, tandis qu'un groupe d'élèves et de membres du personnel auront pu participer, le 1^{er} février 2020, à *La journée m'enchanté* en offrant un récital amateur, mais plein de bonne volonté, aux résidents du Logis du bel âge (Fatima).

Contes en Îles

Pour toutes les écoles primaires, la Polyvalente et le Centre de formation des adultes

Ateliers de danse en partenariat avec la Coopérative École Cindy Mae Danse et Arrimage Corporation culturelle des Îles

Primaire

Danser sous le soleil - 80 ateliers de danse de mai à juin





Centre de formation générale des adultes et de formation professionnelle (CFGA-FP)

Sur les **27** diplômés (juin 2020), il s'agit de **11** personnes pour qui le diplôme d'études secondaires (DES) ou le diplôme d'études professionnelles (DEP) est un premier diplôme et **7** sont âgées de moins de **20** ans.

C'est là, toute proportion gardée, une contribution importante à la diplomation des jeunes de la Commission scolaire des Îles et à celle d'adultes sur le territoire.

DISTRIBUTION DE NOS 27 DIPLÔMÉS :

- 4 DES en formation générale des adultes (FGA);
- 4 DEP en Assistance à la personne en établissement et à domicile (FP);
- 10 DEP en Santé, assistance et soins infirmiers (FP);
- 9 DEP en Pêche professionnelle (FP).

27 adultes obtiennent un diplôme de niveau secondaire à l'éducation des adultes

Centre de formation générale des adultes et de formation professionnelle (suite)

L'année 2019-2020 est marquée par la poursuite de l'offre **variée de programmes en formation professionnelle**, le tout faisant suite aux octrois d'autorisations ministérielles et aux travaux majeurs (4 M \$) entrepris à l'hiver 2016.

Une 5^e cohorte en Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) a débuté en septembre 2019 (pour une durée de 2 ans) alors qu'une 8^e cohorte de préposés (APED) a pu entreprendre un parcours à l'automne 2019 afin de terminer en juin 2020. Depuis 2001, ces deux programmes en santé, de niveau secondaire, auront permis de qualifier 175 personnes dans l'archipel.

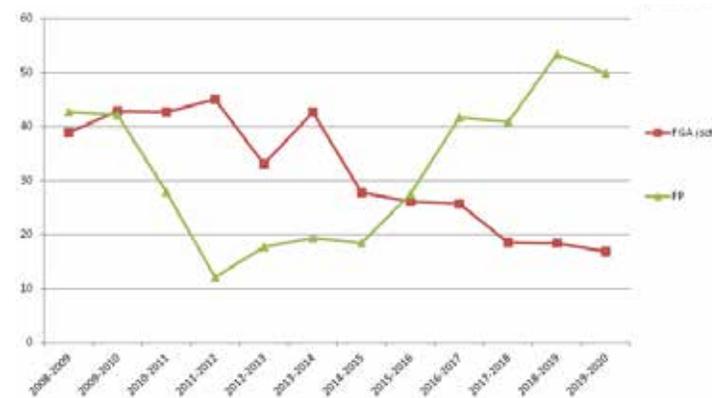
Dans le secteur bâtiment, la 8^e cohorte en Charpenterie-menuiserie ayant débuté en septembre 2018 a terminé en mars 2020, tout juste avant l'arrêt lié à la pandémie. Depuis 2000, ce sont 98 personnes qui ont obtenu ce diplôme au CFP des Îles.

Les élèves du DEP en Pêche professionnelle ne sont pas en reste et leur nombre se maintient à une trentaine d'inscriptions. Les élèves comme les formateurs apprécient grandement la qualité de leurs installations et de leurs espaces de travail. Depuis 2005, on compte 136 diplômés dans le programme de pêche professionnelle.

Par ailleurs, l'achalandage en formation générale des adultes (FGA) continue à décroître, à mettre en lien avec la décroissance de clientèle observée au secteur des jeunes.



Bilan des ETP (équivalent temps plein) déclarés au Centre FGA-FP



Tableaux des résultats aux objectifs du PEVR établis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Objectif 1

Indicateur	Cibles CSÎ 2022	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020
Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	84 %	87,2 %	81,4 %	75,9 % ⁽¹⁾
Taux de diplomation après 7 ans (DES - DEP)	79 %	79,2 % ⁽¹⁾	78,3 %	72,2 % ⁽¹⁾

D'ici 2022, porter à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 79 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP)

Objectif 2

Indicateur	Cibles CSÎ 2022	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020
Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	14	13	6,8	N/D
	32	N/D	N/D	N/D

D'ici 2022, réduire à 14 points l'écart de diplomation entre les filles et les garçons et à 32 points l'écart entre les élèves ordinaires et les élèves HDAA avec PI (plan d'intervention) actif

Objectif 3

Indicateur	Cibles CSÎ 2022	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020
Part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire	10 %	6,5 %	5,1 %	12,9 % ⁽²⁾

D'ici 2022, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire (réseau public)

(1) Données provisoires après 6 ans, source : Lumix
 (2) Données provisoires

Tableaux des résultats aux objectifs du PEVR établis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (suite)

Objectif 4

Indicateur	Cibles CSÎ 2022	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020
Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 ^e année du primaire	98 %	94,9 %	95,5 %	N/D ⁽¹⁾

D'ici 2022, maintenir à 98 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire (réseau public)

(1) Donnée non disponible considérant la fin de l'année scolaire 2019-2020

Objectif 5

Indicateur	Cibles CSÎ 2022	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020
Indice d'état des bâtiments du parc immobilier (A ou B)	100 %	100 %	100 % ⁽¹⁾	100 %

D'ici 2022, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant

(1) Voir les indices par école page 22

États financiers 2019-2020

Revenus

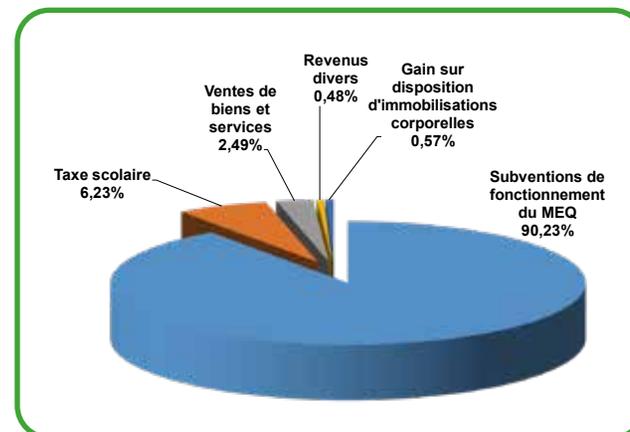
	2019-2020	2018-2019
Subventions de fonctionnement du MEQ	23 198 889 \$	22 148 836 \$
Autres subventions et contributions	21 394 \$	54 269 \$
Taxe scolaire	1 602 208 \$	2 085 432 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	7 684 \$	88 824 \$
Ventes de biens et services	639 555 \$	799 013 \$
Revenus divers	85 680 \$	161 973 \$
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	8 137 \$	9 805 \$
TOTAL DES REVENUS	25 563 547 \$	25 348 152 \$

Charges

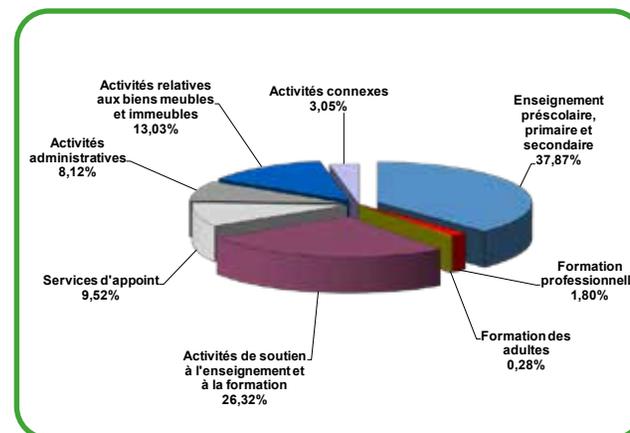
	2019-2020	2018-2019
Activités d'enseignement et de formation	10 340 287 \$	10 208 282 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	6 812 633 \$	6 595 880 \$
Services d'appoint	2 464 232 \$	2 512 014 \$
Activités administratives	2 100 971 \$	2 176 205 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	3 372 294 \$	3 412 707 \$
Activités connexes	788 968 \$	771 673 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	10 749 \$	68 213 \$
Perte (gain) sur disposition d'immobilisation corporelle	(146 013) \$	0 \$
TOTAL DES DÉPENSES	25 744 121 \$	25 744 974 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	*(180 574) \$	*(396 822) \$

*Déficit autorisé par le MEQ

Sommaire des revenus



Sommaire des charges



État de la situation financière 2019-2020

Actifs financiers

	2019-2020	2018-2019
Encaisse	1 079 242 \$	441 108 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	3 596 133 \$	3 785 432 \$
Subvention à recevoir – Financement	1 896 724 \$	2 424 981 \$
Taxe scolaire à recevoir	181 640 \$	186 110 \$
Débiteurs	280 737 \$	266 727 \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	7 034 476 \$	7 104 358 \$

Passifs

Créditeurs et frais courus à payer	2 402 682 \$	2 218 361 \$
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	75 199 \$	76 274 \$
Revenus perçus d'avance	112 715 \$	122 892 \$
Provision pour avantages sociaux	953 357 \$	942 609 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	25 577 284 \$	24 946 980 \$
Autres passifs	155 570 \$	75 522 \$
TOTAL DES PASSIFS	29 276 807 \$	28 382 638 \$

Actifs financiers nets (dette nette)

(22 242 331) \$ (21 278 280) \$

Actifs non financiers

	2019-2020	2018-2019
Immobilisations corporelles	25 230 938 \$	24 576 035 \$
Charges payées d'avance	735 044 \$	606 470 \$
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	25 965 982 \$	25 182 505 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ	3 723 651 \$	3 904 225 \$

État de l'excédent accumulé

	2019-2020	2018-2019
Excédent accumulé au début déjà établi	3 904 225 \$	4 301 047 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(180 574) \$	(396 822) \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	3 723 651 \$	3 904 225 \$

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Total des heures rémunérées

	Avril 2019 à mars 2020			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	29 809	N/A	29 809	21
Personnel professionnel	31 917	66	31 983	35
Personnel enseignant	170 538	114	170 652	229
Personnel de bureau, technicien et assimilé	117 590	138	117 727	153
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	34 527	34	34 561	38
Total	384 381	352	384 732	476

La Commission scolaire des Îles met tout en œuvre afin de se conformer à la cible d'heures établie dans le cadre de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs* (LGCE).

À noter que certaines heures additionnelles ont été faites compte tenu du taux d'absentéisme plus élevé.

Contrats de services, comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020

	Nombre	Valeur
Contrat de services avec une personne physique ¹	3	146 362 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	8	402 953 \$
Total des contrats de services	11	549 315 \$

1. Une personne physique, qu'elle soit en affaires ou non

2. Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Aucune divulgation ni communication de renseignements, telles qu'elles sont définies dans la Loi, ne se sont produites au cours de l'année 2019-2020.

Tableau compilation intimidation-violence

Nature des événements d'intimidation et de violence dans les écoles

ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				Proportion des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès de la protectrice de l'élève
	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE (cyberagression)	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE (cyberagression)	
Polyvalente	Parfois	Parfois	Aucun	Aucun	Parfois	Aucun	Aucun	Aucun	Aucune
Centrale	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								
NDSC	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								
Saint-Pierre	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								
Stella-Maris	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								
Aux Iris	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								

En conformité avec l'article 200 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* et le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes de la Commission scolaire des Îles*, chacune des écoles primaires et secondaire a élaboré et mis en œuvre son plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école et a procédé à la révision de son code de vie. Toute plainte ou référence à des actes d'intimidation ou de violence est traitée avec rigueur et efficacité.

INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Les interventions mises en place par l'ensemble de nos écoles s'appuient sur les recherches récentes. Il s'agit des mesures suivantes :

- rencontre des parents de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence, de la victime et des témoins;
- protection accordée aux victimes et aux témoins, selon le cas;
- mesures réparatrices imposées aux auteurs d'actes d'intimidation ou de violence, dossier de l'agresseur transmis au personnel professionnel de l'école (psychologue, agent de réadaptation) ou à un partenaire;
- demande d'engagement formel à ne pas récidiver de la part de l'élève auteur des actes d'intimidation ou de violence.

Les suspensions à l'interne et à l'externe ont été peu nombreuses, car elles nuisent à la réussite scolaire. Lorsque de courtes suspensions ont été imposées, un protocole de retour à l'école a été prévu. Aucun élève de la Commission scolaire n'a été expulsé. Toutefois, deux situations au secondaire ont fait l'objet d'une demande de collaboration de la part de la Sûreté du Québec.

Par « **INTIMIDATION** », on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par « **VIOLENCE** », on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Investissements et travaux majeurs

Réfection parement extérieur et revêtement de plancher - École Centrale	557 803 \$
Réfection parement extérieur - Phase 2 - Polyvalente	523 940 \$
Remplacement des chambres froides - Polyvalente	246 997 \$
Pose de béton bitumineux - Aile G - Polyvalente et Centre FP	83 234 \$
Réaménagement maternelle 4 ans - École Stella-Maris	65 520 \$
Réfection finis intérieurs et système mécanique - École Centrale	62 758 \$
Réfection partielle de stationnement - École Saint-Pierre	61 262 \$
Projet désamiantage de calorifuges - Toutes les écoles primaires	23 120 \$
Réfection partielle de clôture - École Stella-Maris	16 134 \$
Mise à niveau et zonage système de chauffage - École Stella-Maris	13 498 \$
Installation système protection incendie - Polyvalente	12 581 \$
Branchement égouts municipaux - École Centrale	12 336 \$
Réaménagement classes SDG - École Saint-Pierre	12 222 \$
Mise à niveau électrique - Aile C - Polyvalente	9 402 \$
Réfection des entrées extérieures - Ailes A-B-D et F - Polyvalente et FGA	9 132 \$
Aménagement de locaux d'intervention - École Stella-Maris	8 805 \$
Détecteurs de monoxyde de carbone - École Centrale	7 765 \$
Détecteurs de monoxyde de carbone - École Stella-Maris	7 765 \$
Réfection de toiture - CAP - Polyvalente	7 710 \$
Installation d'un réservoir d'huile - École Centrale	6 985 \$
Mise à niveau du système d'épuration - École aux Iris	5 068 \$
Remplacement de l'air conditionné - Local des serveurs - Polyvalente	5 018 \$
Détecteurs de monoxyde de carbone - École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	4 936 \$
Mise à niveau électrique/chauffage D-02 - Polyvalente	3 430 \$
Mise à niveau chauffage des entrées - École Stella-Maris	3 245 \$
Mise à niveau de la salle mécanique - École Saint-Pierre	2 599 \$
Remplacement de fontaines à eau - Polyvalente et FGA-FP	1 281 \$

Indices d'état des bâtiments

À noter : FP-FGA, le centre administratif et la Piscine régionale des Îles sont inclus dans la Polyvalente.

	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020
Aux Iris	A	A	A
NDSC	A	A	A
Stella-Maris	A	A	A
Centrale	A	A	A
Saint-Pierre	A	A	A
Polyvalente	B	B	B
Objectif PEVR			
Cote A ou B	100 %	100 %	100 %

Légende :

A = Très bon D = Mauvais
 B = Bon E = Très mauvais
 C = Satisfaisant

En 2019-2020, plus de 1,78 M\$ ont été accordés en contrats pour réaliser différents projets dans les écoles et centres.

Ce montant s'ajoute aux 510 000 \$ investis tout au cours de l'année pour assurer l'entretien des bâtiments.

Répartition des services éducatifs entre les écoles et le CFGA-CFP⁽¹⁾

Services d'enseignement offerts :

Préscolaire 5 ans Enseignement primaire	DANS TOUTES NOS ÉCOLES PRIMAIRES
Enseignement en orthopédagogie	DANS TOUTES NOS ÉCOLES ET CFGA-CFP
Formation professionnelle	CFP
Enseignement secondaire	POLYVALENTE ET CFGA
PFAE ⁽²⁾	POLYVALENTE
Programme DIMS et DIP ⁽³⁾	POLYVALENTE
Passe-Partout	VOLET PARENTS : DANS TOUTES NOS ÉCOLES VOLET ÉLÈVES : TOUTES LES ÉCOLES SAUF NDSC
Préscolaire 4 ans - Maternelles 4 ans	NDSC ET STELLA-MARIS

⁽¹⁾ CFGA : Centre de formation générale des adultes
CFP : Centre de formation professionnelle

⁽²⁾ Programmes de formation axée sur l'emploi :
Formation préparatoire au travail (FPT);
Formation menant à l'obtention d'un certificat à un métier semi-spécialisé (FMSS)

Services éducatifs complémentaires offerts :

Orthophonie Psychologie Éducation spécialisée Services de préposé (selon les besoins) AVSEC ⁽⁴⁾ SRSE ⁽⁵⁾ Ressources documentaires ⁽⁶⁾	DANS TOUTES NOS ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRE
Santé scolaire Services psychosociaux Travail social / Rééducation des comportements	DANS TOUTES NOS ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRE
Services de garde	DANS TOUTES NOS ÉCOLES PRIMAIRES
Travaux pratiques (laboratoires sciences et technologie)	POLYVALENTE

⁽³⁾ DIMS : Déficience intellectuelle moyenne à sévère
DIP : Déficience intellectuelle profonde

⁽⁴⁾ AVSEC : Animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire

⁽⁵⁾ SRSE : Services régionaux de soutien et d'expertise :
- Difficulté d'apprentissage primaire et secondaire
- Déficience langagière et déficience auditive
- Déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme
- Troubles de l'ordre de la psychopathologie
- Service suprarégional en déficience visuelle

⁽⁶⁾ Avec prêt de service pour les écoles primaires



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction et à la réalisation de ce rapport annuel pour leur précieuse collaboration.

COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES

1419, chemin de l'Étang-du-Nord, L'Étang du Nord (Québec) G4T 3B9

Téléphone : 418 986-5511

Télécopieur : 418 986-3552

csdesiles.qc.ca



COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES